

DESCRIPTIF

L'Asma 35 vous propose une balade gourmande à la découverte de trésors cachés. Découvrez une autre facette de Rennes, en explorant ses quartiers vivants et authentiques. Ce parcours vous mènera vers des adresses locales où l'on cuisine avec cœur, souvent connues seulement des habitués. Au programme : des saveurs généreuses, des ambiances chaleureuses et des pauses gourmandes à savourer à votre rythme.

D'une durée de 2h30 environ, elle sera composée de 4 étapes (environ 30 min par étape) :

- une planche apéritive élégante
- de la cuisine bistronomique hyper créative
- de la cuisine du monde savoureuse
- un dessert bien gourmand
- 2 boissons (vin, bière ou sans alcool)



<https://zest-foodtours.com/products/pepites-de-quartiers-rennes-foodtour>

NB : dans la limite des places disponibles, priorité aux personnes n'ayant pas participé aux balades gourmandes puis, dans l'ordre de réception des dossiers complets d'inscription.

LIEU

Centre-ville de Rennes (le lieu exact sera précisé quelques jours avant la balade).

DATES ET HORAIRES

Le vendredi 23 octobre 2026, de 18h20 à 21h environ

PRIX

Prix coûtant (sans subvention)	Prix Asma 35 (subventionné)
52 €	25 € (± 50 % pris en charge par l'Asma 35)

INSCRIPTION

Date limite de réception du dossier d'inscription : Mercredi 23 septembre 2026

Lors de votre inscription, merci de nous remettre obligatoirement les documents suivants :

1. La **fiche d'inscription** complétée (page 3)
2. Le **règlement** par chèque(s) bancaire(s) à l'ordre de Asma 35 ou/et par chèques vacances (*envoi en recommandé si chèques vacances*)

CONDITIONS ET PRIX

CONDITION DE MISE EN PLACE DE L'ACTIVITÉ

Minimum 5 participants, maximum 12 participants.

Extrait de l'article 12 du règlement intérieur : *l'activité est automatiquement annulée si le nombre d'inscrits est inférieur à 5.*

Extrait de l'article 14 du règlement intérieur : *la liste des participants à une activité est arrêtée par la commission compétente qui veille au respect des critères de sélection applicables en cas de dépassement du nombre maximum de participants pour l'activité.*

CONDITION DE REMBOURSEMENT

Pas de remboursement possible, sauf motif justifié (médical, mutation géographique).

Extrait de l'article 16 du règlement intérieur : *les remboursements ne sont possibles que dans les deux cas suivants :*

- *Pour raison médicale sur présentation d'un justificatif,*
- *En cas de mutation géographique sur présentation de l'arrêté de mobilité.*

Ils sont effectués au prorata du nombre de séances restant à effectuer.

SUBVENTION

Les activités proposées par l'Asma 35 sont subventionnées. La subvention est réservée aux agents rémunérés par le ministère de l'Agriculture et aux agents de l'Audas (ASP), organisme sous convention avec l'Asma nationale, ainsi qu'à leurs ayants droit (conjoint et enfants fiscalement à charge), aux agents de l'Anses Le Rheu, organisme sous convention avec l'Asma 35, et leurs ayants droit et aux retraités du ministère de l'Agriculture et leurs ayants droit. D'autres membres de la famille ou des personnes extérieures peuvent participer aux activités, mais sans bénéficier de la subvention et en fonction des places restantes.

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Pour plus d'informations, contacter :

Cécile ARNOULD

02 90 02 31 75

cecile.arnould@ille-et-vilaine.gouv.fr

FICHE D'INSCRIPTION COLLECTIVE

COORDONNÉES DE LA PERSONNE ADHÉRENTE À L'ASMA 35

Nom _____	Prénom _____	Actif ☐	Retraité ☐
Employeur ou ancien employeur à la date du départ à la retraite	ANSES Le Rheu ☐	ASP (Audas) ☐	DDPP ☐
	DRAAF ☐	DREAL ☐	DDTM ☐
	EPLEFPA Le Rheu ☐	EPL St Aubin du Cormier ☐	LPM St Malo ☐
	L'Institut Agro Rennes-Angers ☐	Autres (FAM, INRAE, Éducation nationale, extérieur), précisez :	

COORDONNÉES DES PERSONNES À INSCRIRE À L'ACTIVITÉ

1	Nom _____	Prénom _____	Date de naissance _____
	Lien avec l'adhérent-e	Lui-même ☐	Conjoint/Concubin ☐
		Enfant ☐	Autre ☐
2	Nom _____	Prénom _____	Date de naissance _____
	Lien avec l'adhérent-e	Lui-même ☐	Conjoint/Concubin ☐
		Enfant ☐	Autre ☐
3	Nom _____	Prénom _____	Date de naissance _____
	Lien avec l'adhérent-e	Lui-même ☐	Conjoint/Concubin ☐
		Enfant ☐	Autre ☐
4	Nom _____	Prénom _____	Date de naissance _____
	Lien avec l'adhérent-e	Lui-même ☐	Conjoint/Concubin ☐
		Enfant ☐	Autre ☐
5	Nom _____	Prénom _____	Date de naissance _____
	Lien avec l'adhérent-e	Lui-même ☐	Conjoint/Concubin ☐
		Enfant ☐	Autre ☐

Adresse personnelle _____

Code postal _____

Ville _____

Tél. fixe ou portable perso. _____

Tél. pro. direct _____

Email pro de contact pour l'activité _____

Email perso de contact pour l'activité _____

Personne à prévenir en cas d'urgence _____

Tél. _____

RÈGLEMENT

Indiquez le montant total de votre participation _____ €

Paiement en 1 fois

Par chèque bancaire (ordre Asma 35) ☐

Par chèques vacances (envoi en recommandé) ☐

INSCRIPTION À RENVoyer À L'ORGANISATEUR DE L'ACTIVITÉ

DDTM 35 (SEB) - Le Morgat
À l'attention de Cécile ARNOULD
12 rue Maurice Fabre
CS 23167
35031 Rennes Cedex

Mentionner sur l'enveloppe :
« Personnel – Confidentiel »

Votre participation ne sera enregistrée qu'après réception de tous les documents demandés en page 1

Intéressé par du covoiturage

Non ☐

Oui ☐

Au départ de _____

J'autorise l'Asma 35 à diffuser les photos pour sa communication (site internet notamment)

Oui ☐

Non ☐

J'atteste l'exactitude des informations ci-dessus. De par mon adhésion, j'accepte sans aucune réserve tous ses termes et m'engage à les respecter.

Fait à

Le

Signature (si personne mineure, signature du parent ou du responsable légal)